Communication présentée dans le cadre du séminaire de l'équipe Travail, Institutions, Professions, Organisations Centre Max Weber

Le 4 mars 2016.

Professionnalisation et médiation sociale : quand un métier émergent interroge l'épistémologie de la sociologie des groupes professionnels.

Fabienne Barthélémy

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne Chercheure au Cérep (EA 4692, Reims), associée au Cso/SciencesPo-CNRS (UMR 7716, Paris).

La contribution de Fabienne Barthélémy pose la question de l'épistémologie sociologique la plus à même de rendre compte des dynamiques de structuration des activités de médiation sociale. Si cellesci ont exclusivement été abordées à travers le prisme de la sociologie des groupes professionnels, et questionnées pour leur possible « professionnalisation », F Barthélémy proposera un cadre analytique alternatif importé de la sociologie des actions réciproques de Georg Simmel retraçant la dynamique paradoxale que dessinent sur le terrain les médiateurs sociaux : la stabilisation de leur position par le mouvement perpétuel.

Le propos s'appuiera sur les recherches menées par F Barthélémy dans le cadre de sa thèse de doctorat (Barthélémy, 2006, 2009): trois terrains d'investigation correspondant au nombre équivalent d'équipes de médiation sociale intervenant dans des territoires aux caractéristiques socioéconomiques contrastées ont été conduits entre 2001 et 2006. La méthodologie s'appuie sur une approche qualitative, mêlant observations ethnographiques participantes des activités de médiation sociale et entretiens approfondis auprès des catégories d'acteurs identifiées comme pertinentes. Chaque équipe a été accompagnée et suivie pendant une période de trois à six mois et au total 120 entretiens ont été réalisés.

a) Le schème de la professionnalisation inachevée : un modèle analytique tronqué

La contribution de F Barthélémy débutera par un examen critique de la littérature pertinente pour comprendre la médiation sociale. Deux types de ressources seront considérés : 1) les analyses de la sociologie des professions anglo-saxonne et des travaux interactionnistes lui succédant, renouvelant les cadres du canal historique - et - 2) la littérature sur la médiation et plus précisément sur la médiation sociale. Deux propos principaux seront avancés.

La sociologie des professions, et ce depuis ses origines fonctionnalistes (Parsons, 1939; Wilensky, 1964), a fait de la professionnalisation un concept central de ses analyses. Son école d'inspiration interactionniste américaine (Becker, 1982; Hughes, 1958) s'est diffusée outre-Atlantique dès les années 1960 en imprégnant fortement la sociologie française qui se destine à étudier les métiers (Jeannot, 2011; Weller, 1994) et groupes professionnels (Boussard *et alii*, 2015; Demazière et Gadéa, 2009) dans des contextes d'action pluriels.

La communication s'appuiera sur un constat de départ qui met en relief l'imprégnation fonctionnaliste des théories interactionnistes de la professionnalisation même les plus récentes : en prenant comme illustration les activités de médiation sociale, F Barthélémy montrera que les résultats des analyses interactionnistes du travail imputant à la médiation sociale « une professionnalisation inachevée » (Demazière, 2004, 2006; Divay, 2005) tendent à alimenter un principe de la sociologie des professions classique, dont cette école souhaite pourtant se détacher, à savoir la comparaison entre une réalité sociale et un point de départ pris comme modèle. Sans le réclamer comme tel, cette littérature se heurte souvent à un constat d'inachèvement, d'inaboutissement comme si l'accès à une profession stable et pérenne était le but à atteindre¹. Il faut donc faire le constat d'une permanence souvent tacite de l'observation du groupe de travailleurs émergent à travers le prisme d'une réalité estimée comme aboutie, ce qui biaise quelque peu le regard sociologique.

Ce constat de porosité entre les analyses actuelles des groupes professionnels et leur héritage fonctionnaliste vaut également pour la littérature qui se donne pour objet la médiation élevée au rang de profession légitime et académique (Bonafé-Shmitt, 1992 ; Guillaume-Hofnung, 2012 ; Six, 2001). Cette littérature, faisant souvent des initiatives de médiation sociale un cas de professionnalisation confuse, témoigne d'une tendance prédominante de la sociologie fonctionnaliste des professions : une propension à la promotion de la profession considérée. En façonnant les attributs spécifiques d'une profession, les analystes, tant des professions fonctionnalistes 'à l'anglo-saxonne' (Parsons, 1939 ; Wilensky, 1964) que de la médiation en tant que profession classique, tendent à appuyer la constitution de l'activité considérée. La médiation sociale, par son rattachement à des politiques publiques de lutte contre le chômage, par le profil des jeunes médiateur-trices et l'incertitude qui entoure les activités qui relèvent véritablement de cette appellation, entachent quelque peu le paradigme de la médiation que les auteurs tendent à élaborer.

Devant ces constats, F Barthélémy propose un cadre conceptuel alternatif aux solutions et résultats fournies par les analyses contemporaines de la médiation sociale. Il s'agira du second point de la contribution orale.

b) Georg Simmel au secours de la sociologie de la médiation sociale : stabilisation versus professionnalisation

La médiation sociale témoigne d'une forte localité : les équipes de médiateurs sociaux, après un premier temps de relations conflictuelles avec les acteurs constituant leurs territoires d'implantation, parviennent à établir des interactions régulières tout particulièrement avec les assistants de service social municipaux et départementaux (AS). Il faut noter le déploiement d'un processus de « délégation du sale boulot » des AS aux médiateurs (Hughes, 1958) qui leur attribuent leurs tâches les plus chronophages, à savoir celles impliquant une visite à domicile. Mais ce jeu de délégation ne conquiert pas de véritable assise dans la division du travail. L'équilibre reste local et fragile, et les équipes de médiateurs doivent renégocier très fréquemment leurs 'attributions' auprès de leurs interlocuteurs qui deviennent pour eux pourvoyeurs de tâches à accomplir et comblent ainsi un déficit patent de définition de la médiation sociale. Si l'on raisonne en termes d'institutionnalisation des pratiques, on peut faire le constat d'une stabilisation de la médiation sociale par le mouvement et la plasticité.

La sociologie de Georg Simmel (1999 [1901]), de par ses analyses des formes institutionnalisées d'actions sociales réciproques², fournit un cadre pertinent pour saisir et retracer les dynamiques de stabilisation par le mouvement et la plasticité d'une activité de travail. En effet, les médiateurs sociaux prennent différentes facettes au gré des interactions nouées, deviennent ce que leurs interlocuteurs attendent d'eux, se positionnent dans des jeux qui n'ont d'autre assise que locale. Il y a donc stabilité

² N'oublions pas, comme nous l'indique l'analyse stratégique des organisations (Crozier et Friedberg, 1977), qu'une relation peut être réciproque mais asymétrique, ce qui donne du pouvoir à celui qui maîtrise les termes de l'interaction.

¹ Mais pour qui ? Les travailleurs ou l'analyste ?

d'un élément essentiel : celle du mouvement. Dès lors, si métier il y a, il s'agit d'un métier d'un genre nouveau, non seulement « flou » (Jeannot, 2011) mais également caléidoscopique qui s'ancre localement en se recomposant sans cesse.

Références bibliographiques

Barthélémy, F., 2006. - Construire sa place. Le processus de stabilisation de nouveaux intervenants du social : les médiateurs sociaux, Paris : Sciences Po, Centre de sociologie des organisations.

Barthélémy, F., 2009. - « Médiateur social, une profession émergente? », Revue française de sociologie, vol.50 - n°9, pp. 287-319.

Becker, H.S., 1982. - Les mondes de l'art, Paris, Flammarion.

Bonafé-Schmitt, J.-P., 1992. - La médiation : une justice douce, Paris : Syros Alternatives.

Boussard, V., Dubar, C., Tripier, P., 2015. - Sociologie des professions, 4è édition, Paris, Armand Colin.

Crozier M., Friedberg E., 1977. - L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Paris, Le Seuil.

Demazière D., 2004. - « Médiation et médiateurs sociaux : entre nomination et professionnalisation », *Formation emploi*, 86, pp. 11-23.

Demazière D., 2006 - « Les médiateurs sociaux ne se sont pas constitués en une profession légitime », La lettre de l'insertion par l'activité économique, 123.

Demazière D., 2009 - « Postface. Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation Emploi*, 4/108.

Demazière, D., Gadéa, C., 2009 - Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis, Paris, La Découverte, coll. Recherches.

Divay, S., 2005 - « La médiation sociale, une professionnalisation inachevée » dans S. Divay (dir.), «Les métiers de l'intervention sociale », *Savoir, travail et société*, vol. 3 - n°2, pp. 101-125.

Guillaume Hofnung, M., 2012 - La médiation, 6ème édition, Paris, PUF.

Hughes E. C., 1958. - Men and their work, Glencoe (IL), The Free Press.

Jeannot, G., 2011 - Les métiers flous - Travail et action publique (seconde édition augmentée), Toulouse, Octarès.

Parsons, T., 1939 - « The Professions and Social Structure », Social Forces, vol. 17 - n°4, p. 457-467.

Simmel, G., 1999 - Sociologie : étude sur les formes de la socialisation, Paris, Presses Universitaires de France [1901]

Six, J.-F., 2002 - Médiation, Paris, Seuil.

Weller, J.-M., 1994 - « Le mensonge d'Ernest Cigare. Problèmes épistémologiques et méthodologiques à propos de l'identité », *Sociologie du travail*, vol. 36 - n° 1, pp. 25-42.

Wilensky, H.L., 1964 - « The Professionalization of Everyone? », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n°2, p. 137-158.